

# COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

## Prochaine réunion de la commission

- Le samedi 05 avril à 9h30 au district
- Ordre du jour :
  - ✓ Suivi de la réglementation
  - ✓ Bilan des actions effectuées
  - ✓ Actions à mener jusqu'au 30 juin 2025

## Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

**La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)**

## Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

## Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Stade municipal Gérard Reverdy de Jujurieux NNI 011990101 (éclairage) – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la CRTIS – attente de décision.
- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 (éclairage) – rapport à rédiger par la CDTIS

## Vérifications initiales ou décennales des installations

- Stade municipal de Saint Trivier de Courtes NNI 013880101 - rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101 – rapport à rédiger par la CDTIS - attente des levées des non- conformités majeures à entreprendre par le club local.
- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101 – rapport à rédiger par la CDTIS attente des levées des non-conformités majeures à entreprendre par le club local.
- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 – rapport à rédiger par la CDTIS.

## Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Stade Jean Duroux de Fareins NNI 011570101 – rapport rédigé et transmis à la ligue – attente de décision.

## Programmation des mois de mars et avril 2025

- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 (éclairage)
- Stade municipal de Marlieux NNI 012350101 (installation)
- Complexe sportif de Saint Bénigne NNI 013370101 (installation)
- Stades municipaux de Saint Jean de Niois NNI 013610101 et NNI 013610102 (installations)

## Demande de retrait de classement

- Stade municipal de Saint Marcel en Dombes NNI 013710101 (éclairage) – accord de la mairie - demande transmis à la ligue – attente de décision.

Pour la CDTIS : JF JANNET